

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 15/22

MISE HORS SERVICE DES STATIONS À TRÈS HAUTE FRÉQUENCE ET DE SURVEILLANCE DÉPENDANTE AUTOMATIQUE EN MODE DIFFUSION DE NAV CANADA SITUÉES DANS LE SUD DU GROENLAND

(Remplace l'AIC 13/22)

Introduction

Depuis 2012, NAV CANADA conserve des stations au sol de surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) et de communications à très haute fréquence (VHF) pour la prestation des services de la circulation aérienne (ATS) dans une partie de la région de contrôle océanique (OCA) de Gander au-dessus du sud du Groenland.

Avec la mise en œuvre des services ADS-B satellitaires en 2019, combinée aux communications contrôleur-pilote par liaison de données (CPDLC), l'exigence d'une infrastructure au sol pour permettre des espacements réduits dans cet espace aérien n'existe plus.

À compter du 19 mai 2022 à 0901, temps universel coordonné (UTC), les fréquences suivantes seront mises hors service :

- 118,42 MHz
- 134,95 MHz

À compter du 29 décembre 2022 à 0901, UTC, la fréquence suivante sera mise hors service :

- 134,475 MHz

Les publications aéronautiques appropriées seront modifiées.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693
Télec. : 877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca



Chris Bowden
Directeur par Intérim, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes